

FICHE ACTION ACCÈS DIGNE À L'ALIMENTATION N°4 : LES JARDINS PARTAGÉS

Projets d'accès digne à l'alimentation de qualité : notre cadre de référence

Les critères de l'accès digne à l'alimentation de qualité

Les projets visant un accès digne à l'alimentation recourent au Secours Catholique une large réalité d'actions. Leurs points communs ? Ils se jouent autour de la même prise en compte de cinq critères, définis depuis 2015 - détaillés dans [ce document](#) (en cours de mise à jour). Affinés en 2017, ils ont été mis à jour à partir de l'évolution du positionnement. Ils servent aujourd'hui de boussole pour les projets au sein du réseau sur le sujet. Ils permettent localement d'engager un dialogue en vue de faire évoluer nos actions existantes. Ainsi, les projets d'accès digne à l'alimentation :

1. proposent des conditions dignes : un accueil convivial et chaleureux, le libre choix de son alimentation saine et équilibrée, le respect des cultures et habitudes alimentaires
2. sont ouverts à toutes et tous, pour éviter toute stigmatisation
3. sont collectifs et participatifs : l'implication possible de toutes et tous depuis l'élaboration jusqu'au fonctionnement du projet
4. sont ancrés dans un territoire : en partenariat avec les acteurs du territoire, ils contribuent à la vie locale et au dynamisme du territoire.
5. sont respectueux d'une alimentation durable : produits de bonne qualité nutritionnelle et gustative, modes de production durables, juste rémunération des producteurs et productrices.

Les "incontournables" de l'accès digne : Toujours garder en tête l'animation et inclusion des personnes, mener des visites apprenantes pour s'inspirer de projets similaires, se questionner autour du sens que l'on veut donner à ces projets (rupture de l'isolement, dynamique collective, appropriation collective du sujet etc.).

La [communauté accès digne](#) à l'alimentation (sur Isidor) vous fournit un ensemble de documents pour creuser ces thématiques. **Une première fiche-action destinée à vous guider dans les étapes de conduite d'un projet alimentaire est [disponible ici](#).**

Définition et fonctionnement

Les jardins partagés sont des espaces de culture, généralement de moins d'un hectare. Les personnes peuvent y cultiver des légumes ou herbes aromatiques. Il existe différents formats possibles : parcelles individuelles, collectives ou mixtes. Dans l'optique de prendre en compte le critère de la durabilité de l'alimentation, beaucoup de jardiniers cultivent sans intrants chimiques (comme des pesticides et engrais de synthèse). Certains tentent également des techniques de permacultures, culture en lasagnes etc.

Ils sont également des lieux de lien social : on s'y retrouve autour d'un barbecue, ou pour un moment de détente et de partage des savoir-faire de chacun. Les jardins au SCCF sont souvent réalisés sur des parcelles mises à disposition par des collectivités locales (qui peuvent ainsi valoriser des terrains non utilisés), par l'Eglise ou par des particuliers. Ces mises à disposition sont formalisées par le biais d'une convention.



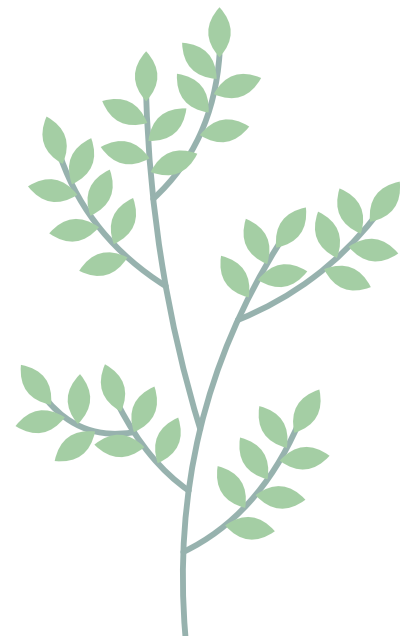


Quelques étapes pour monter un jardin partagé :

1. vérifier les dimensions administratives : le terrain peut être une location ou mis à disposition (dans ce cas il faut sécuriser le foncier, c'est-à-dire ne pas avoir une mise à disposition de 1 ans : voir les exemples de convention [ici](#) (avec une commune) et [ici](#) (avec un particulier).
2. Vérifier la qualité du terrain avec un appui technique :
 - faire un diagnostic de l'état de la terre (l'idéal pour faire du légume est une terre sablonneuse et pas trop argileuse) ;
 - vérifier la disponibilité d'un point d'eau ; un puits, de l'eau de la ville ? L'eau de la ville, peut coûter plus cher. Ne pas oublier la possibilité d'un récupérateur d'eau.
3. Vérifier que des personnes sont motivées par le projet : Il faut généralement autour de 10 personnes motivées pour initier un projet de jardin partagé. C'est une action "exigeante" : il faut des personnes prêtes à s'y engager : assurer un minimum de présence l'été malgré la fermeture des équipes SCCF, et globalement une continuité tout au long de l'année pour semer, cultiver, entretenir et récolter.
4. Vérifier qu'il existe un espace de convivialité aménageable : avec une table, de quoi faire la cuisine éventuellement (un barbecue par exemple) : le jardin doit permettre le lien social.
5. Organiser le fonctionnement de jardin :
 - mettre en place une charte pour s'accorder sur des valeurs partagées, permettant le vivre-ensemble, ou encore un règlement. La charte va donner l'esprit de l'action, le sens que l'on souhaite y donner, tandis que le règlement, sans être forcément rigide, va définir un cadre d'utilisation avec des "règles" pour le jardin (interdiction des intrants chimiques par exemple). Dans les deux cas, ces documents sont écrits en amont ou en cours de projet, à partir d'une concertation entre les membres. (voir les exemples plus bas)
 - Prévoir des réunions mensuelles pour l'organisation du jardin
 - Penser la mise à disposition du matériel pour jardiner (en définissant à qui il appartient et qui le gère).
 - Avoir un ou une coordinatrice (qui peut changer régulièrement, par exemple chaque année) ;

Les avantages de l'action

- Permet de **valoriser une production alimentaire à taille humaine** tout en favorisant l'accès à des produits frais et potentiellement sains.
- Une **action collective** qui permet de lutter contre l'isolement et des moments de convivialité : les jardins répondent rarement à l'ensemble des besoins alimentaires, mais permettent de (re) créer du lien social.
- Qui promeut et valorise des **pratiques respectueuses de l'environnement**.
- Permet une **mise en valeur des savoirs et connaissances de tout le monde, de les transmettre** et alors un changement de regard : on peut être jardinier, au-delà d'être accueilli, bénévole, salarié etc.
- Un impact psychologique positif du rapport à la terre : l'étude JaDinS (présentée [ici](#)) présente les principales motivations des gens à s'investir dans un jardin partagé : "toucher la terre et voir pousser des plantes" (83%), "se détendre" (81%), "être en contact avec la nature" (79%).





Pour qui ?

Les jardins partagés ne sont pas limités au milieu rural, ils **peuvent parfaitement trouver leur place en ville** (où ils sont d'ailleurs plus présents qu'en milieu rural).

Le jardinage est une activité particulièrement pédagogique et ludique pour les enfants. Globalement, c'est une **activité qui permet facilement la rencontre intergénérationnelle et interculturelle**.

Le jardinage et l'entretien d'un jardin est une **activité qui demande du temps** (surtout à certaines périodes de l'année) et un investissement régulier, qui sera donc **plus adaptée pour les personnes qui souhaitent et sont en mesure de s'investir durablement et ont une situation relativement stable, par exemple qui disposent d'un logement**.

L'activité de jardinage est assez facile à proposer pour impliquer des personnes, y compris celles qui à priori n'ont pas de connaissances sur le sujet : **c'est une bonne action "d'introduction"**.

Quel coût de mise en place et types de dépenses envisager ?

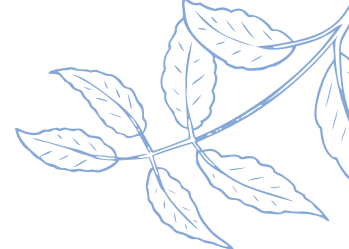
Généralement, le coût d'un tel projet est assez bas, les terrains étant mis à disposition gracieusement. Au SCCF, le coût moyen d'un jardin est de 582€ par an. Les postes de dépenses sont généralement :

- En termes d'investissement : **l'achat de petit outillage** (si supérieur à 600€ttc), et autres installations (récupérateur d'eau, cabanon de remisage...),
- Pour les frais de fonctionnement : achat de petit outillage (si inférieur à 600€ttc), charges liées à l'eau, l'électricité, rachat de semences..., location éventuelle de petit outillage, ainsi que dans les **besoins d'animation** qui dépendent de chaque projet.

Les nouvelles méthodes de culture (comme la permaculture...) permettent une importante réduction du budget dédié à l'eau. Il est également possible de nouer des partenariats avec des commerces pour les plants, les semis ou la terre qui peuvent être offerts, le petit matériel qui peut être donné ou prêté.

Les points de vigilance

- La **gestion d'un jardin requiert du temps et des connaissances spécifiques**, que tout le monde n'a pas. Il faut savoir déléguer !
- Si la récolte est réservée exclusivement aux personnes en situation de précarité, cela peut être vécu par certains comme stigmatisant. On peut récolter ensemble pour pallier ces biais, se partager les produits, organiser des moments de convivialité autour de la ramasse, mettre en place un système de paniers, ou pourquoi pas faire don de la production,
- L'étude JArDinS souligne que si l'on ne se donne pas les moyens d'impliquer (participation au projet dans toutes ses dimensions y compris contribution aux prises de décisions) les personnes, **les jardins n'entraînent pas systématiquement de changements d'habitudes alimentaires, ni d'amélioration du bien-être général**.
- Le même article fait part des **difficultés principales pour s'investir dans les jardins partagés** : manque de temps et l'absence de connaissance qui engendrent parfois une forme d'autocensure. Attention donc à rester dans une démarche pédagogique accessible à tout le monde.
- **Les périodes creuses du jardin (en hiver, temps de production basse) peuvent diminuer la mobilisation autour du jardin** : il est possible d'organiser des chantiers participatifs autour du jardin pour maintenir l'investissement des uns et des autres et le bon état du jardin (par exemple, rétablir une clôture, remettre en état un petit bâtiment le cas échéant).
- S'il est tentant d'ouvrir les projets d'accès digne au plus grand nombre de personnes possible, attention toutefois à **ne pas perdre le sens des projets à force de logistique**, qui fait passer au second plan la capacité de relations et de transformation sociale autour du projet. Parfois, il peut être plus bénéfique, pour le maintien du sens et des charges, de dupliquer un projet plutôt que l'élargir



Les bons conseils

→ **Organiser des rencontres** : comme en Vendée ou dans le Tarn-Aveyron, où les jardiniers de plusieurs jardins ont pu échanger autour de cet intérêt commun.

→ Pour favoriser l'implication des personnes, qui est une clé de réussite, implanter les jardins **aussi proches que possible des domiciles** des personnes

→ **Veiller à l'insertion de l'activité dans son environnement social** : ne pas manquer d'inviter les habitants lors des fêtes du jardin, cela peut aussi prendre la forme d'une sortie avec les enfants de l'école d'à côté etc.. Autrement dit : ne pas manquer de maintenir une ouverture avec ceux et celles qui vivent autour.

→ **Utiliser les talents de chacun** : la présence dans le jardin de personnes ayant des connaissances pratiques de jardinage favoriserait l'intégration et la participation à long-terme de tous.

→ **Des parcelles mixtes** : individuelles et collectives permettent à chacun de gérer son propre espace de culture tout en ayant des possibilités d'interactions/animations en espace communs.

→ Pour les semences, **trouver une grainothèque** près de chez soi ou pourquoi pas, en lancer une

→ **Avoir un jardin à proximité du local de l'association**, quand cela est possible, permet de créer un lien plus facilement, les gens qui viennent au local peuvent visiter le jardin ,et vice-versa.

→ Possibilité de **créer des ponts entre jardins partagés et paniers solidaires**, par exemple pour y ajouter quelques herbes aromatiques ou quelques légumes en plus l'été.



Comment en faire un levier de transformation sociale avec les personnes ?

Pour le développement du pouvoir d'agir, diverses animations peuvent être organisées en lien avec la production des jardins ou le lieu en lui-même ;

- tout ce qui est de l'ordre de l'organisation du jardin : installation, réparation, culture...
- atelier pots de confiture, repas partagés avec les légumes du jardin, échange de recettes
- barbecues, fêtes, pique-niques...
- installation d'une bibliothèque solidaire
- organisation de concours de légumes
- Entraide et/ou formation sur les techniques de jardinage et méthodes de culture

ILS SE SONT LANCES...

Près de 150 jardins partagés au SCCF Quelques exemples...

Les jardins de Claire Fontaine (projet à Gap)

Projet Uninat (arrêté à ce jour) : un potager collectif et une monnaie d'échange !

Les jardins partagés de Bordeaux Bastide, un projet d'abord imaginé en BD!

Les potagers des Cités du Secours Catholique

Les Jardins de Roanne (en vidéo ici), jardin SCCF qui permet aussi l'organisation d'un système d'échange, avec une monnaie d'échange, la Noy (plus d'informations ici).

Le sens de l'humus, association (hors SCCF) qui accompagne l'installation de jardins respectueux de l'environnement en pied d'immeuble depuis 2009

Au Maquis, une autre association d'éducation populaire (hors SCCF) qui propose la création de jardins partagés, composteurs collectifs, espaces de végétalisation...



Outils pratiques

Manuel des jardiniers sans moyens

Fiche pratique : que semer au début de la saison potagère ?

Exemple de fiche mission pour bénévole du jardin de Roanne ([accessible ici](#)),

Outils juridiques

Exemple de convention d'occupation d'un terrain municipal

Exemple de convention jardin avec des particuliers

Quelques ressources

Article de Marion Tharrey et Nicole Darmon, publié par la Chaire Unesco Alimentations du Monde "Les jardins partagés peuvent-ils promouvoir des modes de vie plus durables ?"

Rapport Soutenir la transition agro-écologique. L'agro-écologie constitue-elle une pratique agricole durable permettant l'accès digne à une alimentation ? Des clés à travers les projets de terrain des partenaires internationaux du SCCF.

Diaporama sonore les semences paysannes au Mexique. Pouvons-nous nous passer des semences industrielles dans les jardins partagés?

Association Kokopelli : association pour la protection de la biodiversité alimentaire et médicinale: production de semences et de plants issues de l'agro-écologie, soutien aux communautés paysannes n'ayant plus accès aux semences fertiles.

